



"Rien de ce qui est humain ne m'est étranger"
Térence **CASAM**

LETTRE À NOS ADHÉRENTS ET AUX ASSOCIATIONS QUI NOUS SOUTIENNENT

LE MOT DU PRÉSIDENT

Vigilance

Les élections sont passées. Le renouvellement est en marche. Le Front National régresse. Les partis traditionnels ont été balayés. Voilà pour le constat. Mais que peut-on espérer en ce qui concerne la politique d'immigration et donc de l'asile ?

Dans l'organigramme du gouvernement on n'en trouve pas trace, on peut en déduire que c'est le ministère de l'Intérieur qui continuera à gérer le dossier. On peut le regretter car l'immigration demeure un volet important de la politique avec ses incidences sur des domaines tels que le logement, l'économie, la culture etc.

Les immigrés -n'en déplaise à certains- constituent un apport pour notre pays. Pourtant l'accueil est difficile et, tout près de nous, le camp de Blida en est la preuve. Malgré les efforts d'un certain nombre d'associations -dont le CASAM- et de bénévoles, la situation reste précaire. Comment y remédier ? Que faire pour améliorer les conditions de ces êtres humains dans le désarroi ?

- Sortir des clichés tels que « l'appel d'air », pour justifier une politique dure en matière d'immigration
- Prendre en compte les demandes des associations et notamment l'abandon de la procédure de Dublin
- Accorder le droit au travail aux demandeurs d'asile (actuellement ils peuvent l'obtenir neuf mois après leur première demande mais cela reste compliqué).
- Une régularisation des plus anciens demandeurs d'asile présents sur le sol national pourrait être envisagée.

Ce sont sur les mesures qui seront prises en ce domaine que l'on pourra juger ce que nos nouveaux gouvernants souhaitent mener en matière de politique d'immigration et d'asile. Pourtant des portes semblent s'entrouvrir. Le Président de la République se dit très mobilisé et estime que la France doit s'inscrire «dans une réflexion plus globale sur l'immigration et le droit d'asile». Le ministre de l'Intérieur entend se focaliser en priorité sur quatre points parmi lesquels figure la façade Est du pays. Enfin, alors qu'elle avait été abandonnée la création d'un poste de haut-commissaire aux réfugiés refait surface. Attendons donc pour voir comment cela va se traduire dans les faits pour constater où ces déclarations d'intention vont nous mener. Il s'agirait de signes forts qui marqueraient le changement de ligne de la France. Alors aujourd'hui il convient de faire preuve de vigilance car pour y parvenir il faut une volonté, une résistance face aux clichés qui veulent que les immigrés sont la cause de tous les maux de notre pays. L'exemple de Calais, où les forces de l'ordre entravent l'action des associations qui viennent en aide aux migrants, en est l'une des illustrations. Onze associations, dont la Cimade et le Secours catholique, ont d'ailleurs déposé plainte pour protester contre ces manœuvres dissuasives. Alors aujourd'hui il convient de faire preuve de vigilance. Attendons un peu pour voir où la nouvelle politique migratoire va nous mener.

Sur le plan local les solutions qui seront apportées au camp de Blida constitueront un signe fort de la volonté de la demande faite, si l'on en croit l'entourage du Président, au ministre de l'Intérieur « de construire un plan d'action pour parvenir à un traitement humain et efficace de la demande d'asile »

Georges JACQUOT

Collectif d'Accueil des Solliciteurs d'Asile en Moselle

Réfugiés et demandeurs d'asile : insertion par le travail

De nombreux accueillants du CASAM constatent depuis longtemps les besoins des réfugiés et des demandeurs d'asile qui s'adressent à eux dans le domaine de l'emploi.

Aussi, après avoir développé l'accès à la culture et la socialisation conviviale, il a été proposé d'investir un nouvel axe d'aide aux personnes migrantes qui nous sollicitent.

L'accès au travail peut concerner tous les réfugiés détenteurs d'une carte de résident, mais aussi les demandeurs d'asile présents en France depuis plus de 9 mois et sans réponse de statut. Elle concerne aussi, évidemment, les étrangers en situation régulière pour d'autres motifs : vie privée et familiale, travailleur, etc.

Cependant, les démarches administratives sont complexes et déroutantes, autant pour le chercheur d'emploi que pour l'entreprise potentiellement concernée par une embauche (celle-ci doit demander une autorisation de travail pour conclure un contrat avec un salarié étranger: formulaire CERFA n° 15186*02).

Pour concrétiser l'aide apportée par le CASAM, trois pistes sont actuellement suivies :

- une relation avec l'association « Solidarité Nouvelles face au Chômage », qui accompagne les demandeurs d'emploi après inscription sur une plate-forme (sncmetz57@gmail.com) et entretien individualisé, avec une présélection de notre part pour tenir compte du niveau de langue française et de la motivation du demandeur ;
- un projet de coopération avec le syndicat CFDT57 en vue de disposer de personnes ressources présentes dans les institutions concernées par l'emploi : Pole Emploi, Sécurité Sociale, URSSAF,... et de mettre en place une permanence d'accueil et d'orientation ciblée sur les réfugiés ;
- la mise en place d'une fiche de renseignements « bilan de compétences » proposée aux accueillis qui le souhaitent avec un entretien de conseil et d'orientation : Maurice Melchior se charge de cette tâche pour l'instant, mais tous les volontaires seront les bienvenus.

Pour de nombreux migrants, l'accès au travail, sous la forme légale, permet, en plus des revenus, de montrer sa capacité d'intégration sociale et de préparer des alternatives à des rejets de procédures en cours. L'implication du CASAM sur ce terrain est conforme à ses objectifs d'intégration et d'émancipation des personnes qui sollicitent son aide.

Maurice Melchior



**Vous pouvez consulter le blog du CASAM
à l'adresse suivante :**

casam.over-blog.org



BILAN DES COURS DE FRANÇAIS EN 2016

En cette fin d'année scolaire, essayons de dresser le bilan des mois écoulés depuis la rentrée 2016. Trois points sont à noter :

1° Une demande qui ne faiblit pas :

Le nombre de demandeurs d'asile dans l'agglomération messine est en constante augmentation et comme nous continuons à les inciter – dans leur intérêt évident - à apprendre notre langue, le nombre d'apprenants au cours de la période considérée a été en permanence de l'ordre de 250 personnes.

Bien que le CASAM assure chaque semaine dans les cinq lieux où il intervient un total de 22 cours de 2 heures chacun, une juste répartition est difficile à réaliser, la plupart des apprenants essayant de participer à plus des deux cours hebdomadaires, auxquels nous les limitons.

2° Un contrôle difficile à tenir :

Pour répondre à cette pression nous avons instauré début 2017 un système de carte individuelle permettant un remplissage optimum des cours. Sur chaque carte sont indiqués pour chaque apprenant le lieu et les jours où il est inscrit au cours. Mais cette règle ne fonctionne que partiellement. En effet comment empêcher d'assister au cours les nouveaux arrivants, surtout lorsque certains apprenants inscrits « régulièrement » sont absents ? En effet pour bien des raisons, la régularité d'assistance aux cours des apprenants n'est pas absolue, malgré la bonne volonté de la plupart.

3° lieux d'habitat et lieux de cours :

Une dernière constatation : les demandeurs d'asile sont regroupés dans certains quartiers et, ils n'utilisent que très peu les transports collectifs, en raison notamment de leur coût. Certains lieux de cours, et en particulier le siège du CASAM à Borny, sont moins utilisés qu'ils ne pourraient l'être, de très nombreux demandeurs d'asile (de plus en plus ?) étant logés au Sablon.

Une satisfaction pour terminer :

Comme chaque année le CASAM a présenté un certain nombre de ses apprenants aux différents niveaux du DELF et, comme chaque année, les résultats sont tout à fait satisfaisants. Sur 34 candidats, 30 ont été reçus (2/4 au niveau A1, 17/18 au niveau A2, 11/12 au niveau B1).

Bref, malgré les difficultés récurrentes, nous continuerons, à partir de la rentrée 2017, à nous efforcer de satisfaire au mieux l'envie d'apprendre des demandeurs d'asile !

François Lévy

CAMP DE BLIDA À METZ : NOUVELLE ÉDITION

Les années passent et, tel le phénix, renaît ce phénomène que l'on a maintenant coutume d'appeler le « camp de Blida ». Il s'agit effectivement d'un camp puisque les personnes qui y survivent sont installées sous des tentes généralement fournies par les associations (et donc grâce aux dons de leurs adhérents). Quant à la dénomination de "Blida", elle vient tout simplement du nom de la rue où il est installé.

2017 ne déroge pas. Le camp a été ouvert début avril et, malgré l'insistance avec laquelle les associations (CASAM, Fondation abbé Pierre, Médecins du Monde, etc.), le Réseau des associations et les particuliers interpellent les pouvoirs publics, la situation n'évolue pas. Des réunions avec la Préfecture de Moselle et la mairie de Metz ont eu lieu, des propositions d'organisation et d'améliorations ont été faites. Nous attendons, à ce jour (23 juin), une réponse du Préfet à celles faites le 6 juin...

Que le flux important de ces derniers mois et les différents démantèlements (Calais, Paris, etc.) et l'incendie à Grande-Synthe fassent que les places d'hébergement manquent, on peut le comprendre. Mais les demandeurs d'asile ont abandonné leur pays, leurs famille et amis, leurs métiers en espérant trouver en France une terre d'asile et lorsque des associations dont le sérieux est reconnu proposent de s'investir pour améliorer leur cadre de vie, comment accepter cette fin de non-recevoir ?

Danielle Chognot

LE RÉSEAU DE SOLIDARITÉ DES ASSOCIATIONS MESSINES (RESAM)

Il y a trois ans, les associations messines œuvrant dans le domaine de la solidarité se sont regroupées en réseau afin de démultiplier la force de leurs actions et de pouvoir mieux peser sur les pouvoirs publics en cas de besoin. Une coordinatrice avait alors été choisie en la personne d'Hélène Leclerc. Celle-ci souhaitant prendre du recul, une réunion plénière a été organisée le 27 avril afin de préparer l'avenir du RESAM. C'est Marie-Claire Fabert, responsable de l'association Welcome qui a alors accepté de prendre le relais. Il lui reste maintenant la lourde tâche d'imaginer comment perfectionner le RESAM puisque toute structure qui ne se transforme pas en fonction des évolutions de la société risque de se déconnecter de la réalité. Bonne chance à elle !



JACQUES MASSELIN N'EST PLUS

Le CASAM est en deuil. Jacques Masselin, vice-président, est décédé dimanche 25 juin à l'âge de 82 ans. Sa disparition laissera un grand vide au sein du CASAM où il était unanimement apprécié et officiait depuis de très nombreuses années. Nous garderons de Jacques le souvenir de son dévouement à la cause des demandeurs d'asile. Sa compétence, son souci du détail, son sens de l'humanité et de la convivialité, sa gentillesse, ses conseils aux nouveaux accueillants faisaient de Jacques un élément important au sein du CASAM.

A son épouse Carmen, qui fut durant plusieurs années enseignante au CASAM, à ses enfants et petits enfants ainsi qu'à toute sa famille nous présentons nos condoléances.